



## • Edito

Beaucoup de réalisations en perspective cette année, la construction de cinq logements locatifs rue Maurice Fouquet, la mise en sécurité de la rue de Vauréal par le Conseil Général avec le concours financier de la CACP, ou encore la refécution de voies communales.



Autre sujet de satisfaction : la reprise des activités culturelles dans le village telles que l'exposition, au château, de talentueuses ?uvres de Boisemontaises et de Boisemontais, ou encore le concert à l'église. C'est aussi la reprise d'animations envisagées par le comité des fêtes.

En revanche nous déplorons qu'un projet de décharge sur 25 ha soit prévu dans la forêt de l'Hautil sur le territoire de la commune de Vaux sur Seine. Un grand nombre d'Associations se sont mobilisées contre ce projet, comme votre Conseil Municipal et celui de Menucourt. Le Président du Conseil Général du Val d'Oise ainsi que le Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ont également formulé leur désaccord.

Nous espérons que les Administrations concernées sauront stopper ce projet insensé, à l'heure du Développement durable et du Grenelle de l'environnement. Il convient que nous soyons tous solidaires et vigilants pour la préservation de notre environnement, comme nous l'avons toujours été.

Cordialement

J.C. Wanner

## • Le Stabat Mater de Pergolèse à l'affiche

Samedi 21 mars, à 20h30 à l'église, à l'initiative de Jean-François Pernel, un concert réunissait un public nombreux autour d'une des œuvres les plus poignantes de la liturgie chrétienne, où se mêlent émotion tristesse et pureté.

L'œuvre a été choisie et interprétée avec talent par de jeunes musiciennes diplômées du Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise.

L'acoustique de l'église mettait particulièrement en valeur les voix chaudes et mures qui s'équilibraient à merveille, soutenues et amplifiées par l'ensemble des instruments à cordes. Une interprétation émouvante !

Le projet de présenter le Stabat Mater de Pergolèse, œuvre majeure du répertoire baroque et religieux, a vu le jour en 2008. De nombreuses répétitions ont été nécessaires pour monter cette œuvre ambitieuse. Le groupe comprend un quatuor à cordes : Eva Payens et Mona Elhaj (violin), Nathalie Nguyen (alto) et Dolly Arbaji (violoncelle) et deux solistes : Marion Thomas (soprano) et Alicia Hate (mezzo-soprano) ayant toutes, malgré leur jeune âge, de nombreuses années de pratique musicale.

D'autres représentations sont prévues prochainement dans la région : le 29 mars à Triel, le 16 mai à Jouy le Moutier et à Pontoise au mois de juin. Du plaisir en perspective !



## • Sortie Cinéma

La sortie au cinéma "L'Antarès" à Vauréal le samedi 7 février a eu un grand succès auprès des enfants et des parents. Près d'une cinquantaine de personnes s'était donné rendez-vous à côté du terrain de Tennis à Boisemont. Malgré le mauvais temps qui a dissuadé la marche, la joie et l'enthousiasme des enfants étaient présents. Les parents s'étaient alors organisés pour faire du covoiturage. Il a fallu un cortège d'une dizaine de véhicules pour transporter tout le groupe. A l'accueil, Martine, informée de notre venue par M. AUDUC (le responsable du cinéma), était surprise par la foule inhabituelle de cinéphiles Boisemontais. Malgré les petits problèmes de monnaie, elle faisait passer gentiment et patiemment les enfants contents de glisser leur pièce de un euro sur le comptoir.

Devant la salle, l'excitation était perceptible, mais le calme s'est vite installé avec le lancement du générique du film. Les grands et les petits étaient absorbés par l'histoire de Volt, ce petit chien vedette des plateaux de cinéma avec ses super pouvoirs et ses actes héroïques. La séance s'est achevée par une visite de la régie : par groupe de six personnes, Dominique, le projectionniste leur a expliqué d'abord en quoi consistait son métier, puis toutes les étapes, du transport des bobines jusqu'à la projection de l'image et la synchronisation du son.

Les enfants ont écouté avec beaucoup d'intérêt et posé des questions. Ils sont repartis avec un petit souvenir : un morceau de film. La sortie avait duré plus de 4 heures, mais tout le monde était ravi d'avoir passé un bon moment de détente. L'initiative ne demande qu'à être renouvelée et pérennisée.



Page 1

- Edito.
- Concert à l'église
- Sortie cinéma

Page 2

- Travaux, Urbanisme
- Sécurité routière
- Décharge en forêt de l'Hautil

Page 3

- Quoi de neuf à l'école ?
- Origines et Traditions du Carnaval
- BTL - Epinette de Boisemont

Page 4

- Exposition au château
- Comité des fêtes
- Vie du Conseil
- Guide Pratique

## • Travaux

### Rue de Vauréal

Le Conseil Général du Val d'Oise et la CACP vont financer des travaux sécuritaires rue de Vauréal (RD 922).

Le projet comporterait un mini-giratoire au niveau de la rue de la Mairie, un plateau ralentisseur face au centre équestre avec dévoiement ponctuel de la voirie et un plateau à l'entrée du village en venant de Vauréal. Ces travaux débuteraient en fin d'année.

### Réfection de rues

La commune a sollicité un programme subventionné auprès du Conseil Général pour entreprendre la réfection des rues Maurice Fouquet et Lucien Krusén.

Les travaux comprendront la dissimulation des réseaux, la réfection de la voirie et des trottoirs.

### Grande Rue

La commission communale de sécurité va proposer, après enquête

auprès des riverains, la mise en sens unique de la Grande Rue. Un marquage d'emplacements alternés pour le stationnement, entre la rue Maurice Fouquet et la rue de la Mairie, permettra de réduire la vitesse des véhicules empruntant cette voie.

### Réalisation de cinq logements (15 rue Maurice Fouquet).

Le permis de construire a été accordé. Le Pacte Arim, qui assume la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, se charge de trouver tous les concours financiers pour mener à bien cette opération. Il vient de nous informer que le Conseil Régional, qui participe au financement des travaux, subordonne ses aides à la production d'un diagnostic patrimonial énergétique répondant aux objectifs régionaux de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies locales et renouvelables et de lutte contre l'effet de serre.

Les architectes Maquin et Pons ont été chargés de proposer à la Municipalité des solutions pour satisfaire à ces nouvelles exigences.

## • Urbanisme

### Lotissement de l'avenue des Coteaux

Ce lotissement privé de cinq lots comporte un espace boisé classé de 20 mètres de large sur toute la longueur de la parcelle. Dans cette bande il est rigoureusement défendu d'abattre les arbres. Le lotisseur n'a pas respecté cette interdiction et de magnifiques chênes ont été abattus.

La Municipalité a demandé aux administrations (DDEA urbanisme et eaux et forêts) de dresser procès verbal, ce qui a immédiatement été fait

et transmis au Procureur de la République. Les contrevenants s'exposent à de très lourdes amendes pour ces saccages inadmissibles.

### Biens vacants sans maître.

La Municipalité a mis en œuvre la procédure d'acquisition des biens immobiliers dont les propriétaires sont inconnus. Il s'agit des anciennes voies et des espaces communs du lotissement de la Mutuelle Foncière.

## • Sécurité routière

Le projet de circulation du village avance :

**Aménagements de la D922 :** Le Conseil Général et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) ont donné leur accord pour réaliser et financer des aménagements sur la D922 (rue de Vauréal). Ces projets verront probablement le jour en fin d'année ou courant 2010.

**Sens de circulation et stationnement alterné dans les voies communales :** Après une étude sur le terrain, nous en sommes à une

phase d'élaboration de devis, qui permettront de vous présenter des solutions envisageables financièrement par la Mairie.

Nous ne pouvons pas satisfaire tous les riverains, mais comme le démontrent vos réponses à l'enquête sur la circulation, une majorité d'entre vous est favorable au changement pour l'amélioration de la sécurité dans le village.

D'ores et déjà, si tous, nous respectons la limitation de vitesse dans Boisemont, la vitesse des autres en sera ralentie.

## • Une future décharge de 25 ha dans la forêt de l'Hautil ?

Peut-on imaginer le logo de Boisemont sans arbres ?



Les arbres grondent dans la forêt de l'Hautil, certains sont enterrés vivants, d'autres vont être abattus, arrachés du sol où leurs racines s'enfoncent pourtant profondément. La flore frémit en pensant aux tonnes de gravats, décombres et autres produits qui risquent de l'anéantir. La faune court et recherche des refuges, les plus rapides y arriveront peut-être dans des espaces diminués, mais les plus lents à

peine sortis de l'hiver y arriveront-ils face à l'armée de camions ?

Quelle perte pour notre région !

Mais de plus en plus d'hommes et de femmes ont senti ce vent de folie et s'y opposent farouchement, ils se sont réunis au sein d'un "collectif pour la forêt du massif de l'Hautil" qui regroupe 14 associations des Yvelines et du Val d'Oise et qui accueille toute personne ou collectif désireux de lutter contre ce projet absurde.

L'enquête publique de la Mairie de Vaux s'est terminée le 9 Mars, mais des actions sont toujours possibles, une pétition est lancée sur le site <http://hautil.org>. Celui-ci présente un dossier sur la décharge de Vaux et l'entreprise qui l'exploite déjà dans l'illégalité sur 3 hectares.

Les élus de la région (Maires, Communauté d'agglomération, Conseil Général, Députés) se sont exprimés sur le sujet, soit en s'opposant à la révision du PLU de Vaux, soit en exprimant des doutes sur la légalité du projet.

Une décharge similaire de 12 hectares a déjà été entreprise sur la commune de Courdimanche il y a quelques années.

Rien n'y repousse à l'exception d'une végétation rachitique et pire, des fontis (trous dus à l'effondrement du sous-sol) se sont formés, le sol ne pouvant supporter un tel poids de déchets, prouvant que la surcharge en surface ne règle pas les problèmes du sous-sol.

Empêchons la réalisation de ce projet qui s'étend sur 25 hectares (sans contrôle d'organisme indépendant) en soutenant les élus de la région qui se mobilisent, pour que ce site, actuellement classé en zone N.E.B.C. (espace naturel boisé et classé) ne soit pas dévasté.

Rappelons que ce site n'est pas situé dans une zone dangereuse et pourrait être déjà ouvert au public, s'il n'était la propriété privée d'une entreprise.

Oui, empêchons cette horde moderne derrière laquelle rien ne repousse et qui détruit tout sur son passage.

Des documents sont disponibles sur le site :

<http://www.ville-boisemont.fr/>, rubrique "cadre de vie".



## • *Quoi de neuf à l'école ?*

Trois grandes animations à l'école, pour ce 2ème trimestre :

- Nous avons tout d'abord tiré les rois avec tous les enfants, le vendredi 9 janvier.
- Ensuite, le 30 janvier, c'était la soirée Loto, qui est toujours bien appréciée des enfants comme des parents.
- Pour finir, notre traditionnel carnaval a eu lieu le samedi 21 mars, sur le thème des saisons. Le printemps était au rendez-vous et c'est sous un beau soleil que parents, enfants et enseignants ont défilé dans le bas du village. Merci à tous ceux qui ont donné des friandises.

Le cycle piscine s'est terminé le 27 mars. Les enfants du CP au CM2 ont commencé un cycle de 10 séances d'escrime.



## • *Origines et Traditions du Carnaval*



Le mot "carnaval" vient du mot italien (général) "carneleva" signifiant "enlève chair" et a conservé son étymologie latine "carnis levare", c'est-à-dire "enlever, ôter la viande, la chair" : la période suivant le Mardi Gras est en effet une période de jeûne, le Carême (du latin "quadragesima" : le quarantième jour), pendant laquelle il ne faut consommer ni graisse ni viande.

Selon le calendrier religieux, la période appelée "Carnaval" débute le jour de l'Épiphanie (date marquant la fin des fêtes de Noël), pour s'achever le Mercredi des Cendres. Mardi Gras, veille du mercredi des Cendres, est le jour où l'on mange tous les aliments gras auxquels on n'aura pas droit pendant les 40 jours de Carême. On en profite donc pour faire des beignets, des frites, des bugnes... mais également des crêpes ! En effet, les œufs étant aussi interdits pendant le Carême, on en profitait donc pour manger des crêpes.

Le carnaval est donc une période de fête et de joie où chacun fait un peu ce qu'il lui plaît. On se déguise, on chante dans les rues, on mange tout ce qu'on veut... En résumé, c'est le monde à l'envers, un monde d'extravagance, de folie, chacun essaie d'en profiter au maximum avant les privations du Carême.

Le Carnaval existe depuis plus de 2000 ans et a évolué au fil du temps. Déjà sous l'Antiquité on inversait les rangs sociaux : les maîtres devenaient esclaves et les esclaves devenaient maîtres, pendant 5 jours. Au Moyen-âge on dansait dans les églises, on chantait la messe à l'envers, les riches se déguisaient en pauvres et les pauvres se déguisaient en riches, les adultes se déguisaient en

enfants et les enfants se déguisaient en adultes. Au XIème siècle, un mannequin incarnait le Carnaval, accompagné par les habitants en chantant, puis il était brûlé. A la tombée de la nuit, on jetait les masques dans les flammes du bûcher du Roi Carnaval, et on faisait une ronde en chantant : "Adieu pauvre Carnaval. Tu t'en vas et moi je reste pour manger la soupe à l'ail" ! Sous la Révolution française le Carnaval fut interdit ; en 1796 on le remplaça par une fête révolutionnaire.

Les manifestations sont spécifiques à chaque civilisation, mais on conserve cette notion de bouleversement des rôles et des statuts sociaux. On retrouve dans les manifestations d'aujourd'hui le changement de rôle et la destruction du mannequin représentant Carnaval par le feu. Chaque année, Sa Majesté Carnaval, mannequin grotesque et extravagant personnifiant le Carnaval, revient entouré de sa troupe, et meurt comme l'an passé, brûlé ...

Au fil des siècles, d'autres traditions se sont ajoutées à la fête, faisant de Carnaval une manifestation de plus en plus diversifiée et riche culturellement. Les fêtes de Carnaval accompagnent aussi le passage de l'hiver au printemps, de la mort à la vie : elles signalent le renouveau de la nature dans l'exubérance, la fantaisie et l'imagination.

A Boisemont, notre carnaval se situe toujours le samedi le proche du jour du printemps : nous fêtons donc ce passage de l'hiver au printemps. Cette année, le printemps a eu lieu le vendredi 20 mars et nous avons fêté Carnaval le samedi 21.

Pour les enfants (et aussi les adultes), voir d'autres explications sur le site : [www.professeurphifix.net/veille/origines\\_carnaval.htm](http://www.professeurphifix.net/veille/origines_carnaval.htm).

## • *Jouer au Tennis au printemps : un vrai plaisir !*

Avec l'arrivée des beaux jours, le Boisemont Tennis Loisirs retrouve tout son dynamisme. Sport d'extérieur par excellence, le tennis à Boisemont renaît véritablement avec le printemps.

Une fois les giboulées de mars passées, les cours peuvent être dispensés de façon plus régulière. Le programme d'animations retrouve aussi tout son attrait :

**Mercredi 20 mai 2009** : Sortie de l'Ecole de Tennis aux Qualifications de Roland Garros. Moment toujours très intense où le regard du tennisman en herbe croise celui du professionnel tant admiré.

**Samedi 13 juin 2009** : Fête du BTL avec l'organisation de tournois adultes et jeunes et en fin de journée une remise de récompenses suivie d'un goûter pour clôturer la saison tennistique.

C'est aussi durant cette saison que redémarrent les championnats de printemps départementaux. Cette année encore, une équipe hommes "senior" est engagée

pour défendre les couleurs du club et de la commune de Boisemont.

Par ailleurs, le BTL souhaite renforcer le tennis au féminin. Nous recherchons toujours des joueuses même débutantes pour constituer un petit groupe convivial et jouer "en loisir" le samedi après-midi. Vous vous sentez partante, alors, chère Boisemontaise, n'hésitez pas : faites-vous connaître !

Enfin, à partir de juin, pour les adeptes du tennis estival, des inscriptions "Spécial Été" vous permettront de jouer de juin à septembre à un tarif préférentiel. Modalités d'adhésion disponibles auprès du bureau.

Contacts Bureau BTL :

François Lainée – Président – 01.34.66.37.32 [lainee@aurigapartners.fr](mailto:lainee@aurigapartners.fr)

Christine Merveille – Trésorière et resp Communication – 01.34.42.02.93

[christine.merveille@wanadoo.fr](mailto:christine.merveille@wanadoo.fr)

Maryse Tenaillon – Secrétaire – 09.60.44.60.23 [maryse.tenaillon@fr.pwc.com](mailto:maryse.tenaillon@fr.pwc.com)

## • *22 mars 2009 : Le Cheval aussi à l'honneur à Boisemont !*

En ce dimanche 22 mars, riche en animations dans le village, l'ÉpINETTE de Boisemont organisait un Concours de Sauts d'Obstacles (C.S.O) qui comptait pour la finale départementale du Val d'Oise. Étaient présents 20 clubs et 264 cavaliers engagés sur 12 épreuves. Des résultats très encourageants pour nos cavaliers de l'ÉpINETTE de Boisemont avec deux 1ères places en "Club 3" et "Club 4" ainsi que des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places en "Club 1".

Les jeunes cavaliers du groupe compétition et leurs montures se retrouvaient, 2 semaines plus tard, le 5 avril, pour disputer la Finale Départementale de C.S.O. à Genainville. La prochaine manifestation équestre organisée par l'ÉpINETTE dans la carrière de C.S.O. de Boisemont aura lieu le 3 mai 2009.

Soyez nombreux à venir encourager cavaliers et chevaux ! Un vrai spectacle de plein air à ne pas manquer !



## • Exposition au Château

Grâce au savoir-faire et au grand sens artistique de Maryvonne et Armand, ainsi qu'à l'aide de Christine et Danièle pour le côté publicitaire, l'exposition a pu voir le jour le samedi 21 et dimanche 22 mars, au château : 20 artistes Boisemontais nous ont fait l'amitié de présenter leurs œuvres. Que de talents cachés ! Peintures à l'huile, acrylique, sur porcelaine, encre de chine, aquarelles, pastels, sculptures, bois travaillé, broderies à points comptés, poteries, essais littéraires, arbres en perles de rocaïlle, environ 200 œuvres exposées, toutes de qualité. Les visiteurs se sont pressés nombreux tout au long du week-end, occasion pour les Boisemontais de se rencontrer, opportunité pour les visiteurs extérieurs de découvrir et d'apprécier notre village.

Cette manifestation s'est achevée par un pot de l'amitié offert par la mairie de Boisemont auquel étaient conviés tous les exposants.

Vraiment un beau succès ! Et pourquoi pas, à l'année prochaine !



Les photos de l'exposition sont visibles sur le site de Boisemont ([www.ville-boisemont.fr](http://www.ville-boisemont.fr)).

## • Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes a eu lieu le Samedi 4 avril à 14h00 à l'Ecole Chasles-Leroux.

16 Boisemontaises et Boisemontais se sont présentés pour faire partie du Conseil d'Administration, 9 membres ont été élus.

Il s'agit de :

Mireille BACHELLIER - Florence CAIGNARD - Monique DUHEM -

Maryvonne DE SOUZA - Mercedes GAMITO - Sylvie VALORZ - Joël METAYER - Christian PARIS - Karim TOUAZI.

Une réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 7 avril pour élire les membres du bureau et le Président.

Nous souhaitons aux élus une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

## • Vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site internet de la commune)

### Conseil Municipal du 27 mars 2009

#### Vote des taxes communales :

Pour financer les travaux d'investissement et par solidarité pour permettre à la CACP de relever le taux de la taxe professionnelle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte pour 2009 une augmentation de 2 % des taux des taxes communales 2008 à savoir :

	2008	2009
Taxe d'habitation	9,93%	10,12%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	9,94%	10,13%
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	35,42%	36,14%

#### Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères 2009 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le taux de la T.E.O.M. 2009 à 8.00 %, soit le même qu'en 2008.

#### Budget primitif 2009

Le Budget primitif 2009, présenté par Monsieur le Maire, équilibré en dépenses et en recettes, est approuvé à l'unanimité comme suit :

Sections	Crédits votés
Investissement	1 391 265,81 €
Fonctionnement	1 031 296,41 €

#### Programme de réhabilitation des équipements communaux

Monsieur le Maire informe que la CACP a voté des crédits pour la réhabilitation des bâtiments communaux. Le montant des travaux est plafonné à 15 176 € et subventionné à 50 %.

Monsieur le Maire propose d'inscrire les travaux suivants sur ce programme :

- Travaux de mise aux normes sanitaires à l'école.
- Travaux de mise aux normes électriques au clocher de l'église
- Travaux de traitement par ventilation des murs de la Mairie et du Château.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la CACP.

#### Demande de subvention au titre de la DGE 2009

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au titre de la DGE 2009 pour les travaux de sécurisation de l'entrée du cimetière par la création d'un portail pour un montant de 6 500 € HT, et pour l'édification d'un columbarium pour un montant de 4 500 € HT.

#### Aménagement du quartier de la Cupidonne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise de nommer un commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique concernant la cessibilité de terrains pour l'aménagement du quartier de la Cupidonne.

### • Mairie de Boisemont

Ouverture au public :  
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,  
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél/fax : 01 34 42 34 98

Adresse électronique :  
[commune.boisemont@wanadoo.fr](mailto:commune.boisemont@wanadoo.fr)

Site : [www.ville-boisemont.fr](http://www.ville-boisemont.fr)

### • Numéros d'Urgence.

SAMU ou médecins de garde	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 433 095
EDF (dépannage)	0810 333 095
VEOLIA (eau)	0811 900 400

### Inscriptions scolaires 2009

Les familles peuvent commencer l'inscription de leur enfant dès maintenant pour septembre 2009. Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2006 pour une entrée en Petite Section de maternelle. Vu les effectifs chargés en maternelle l'année prochaine, nous n'accueillerons en Toute Petite Section que des enfants nés au cours du premier trimestre 2007, habitant Boisemont ou ayant un frère ou une sœur déjà scolarisé(e) dans notre école. Ces enfants ne pourront être scolarisés que le matin, sans cantine.